

# L'échec des Investissements d'avenir. La Bretagne répond aux Pays de la Loire

BERNARD POULIQUEN > CONSEILLER RÉGIONAL

**RÉSUMÉ** > L'Ouest a échoué dans la course aux initiatives d'excellence. Dans le numéro de janvier de Place publique, Christophe Clergeau, premier vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire, proposait pour l'avenir, en guise de rebond, la constitution d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur commun aux deux régions.

Bernard Pouliquen, vice-président du conseil régional de Bretagne, lui répond : « Il n'y a pas d'organisation sans projet ».



BERNARD POULIQUEN est conseiller régional de Bretagne, vice-président en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le projet « IC West » a vécu. Le projet d'initiative d'excellence déposé par les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Nantes, Angers et Le Mans (Unam) et par l'université européenne de Bretagne (UEB) n'a pas été présélectionné. Cet appel à projets, doté de 7,7 milliards d'euros (le plus richement doté), avait et a pour objet de faire émerger des pôles de recherche et d'enseignement supérieur à forte visibilité mondiale, capables de concurrencer les meilleures universités du classement de Shanghai. La déception est grande, bien sûr, et cet échec pose questions à la fois dans ses causes et dans ses conséquences.

## Une approche assez sensée

Les responsables des universités et des écoles se sont investis depuis deux ans dans ce projet, aboutissement d'un travail conséquent mené à grand rythme et accompagné par les collectivités régionales et les services de l'État en région. Il s'est inscrit d'emblée dans l'inter-régionalité des deux PRES, suscitant la surprise au regard de l'histoire universitaire du Grand Ouest ou le scepticisme... pour les mêmes raisons. Cette démarche interrégionale a reposé sur une approche assez simple et me semble-t-il assez sensée.

Au regard du cahier des charges des Initiatives d'excellence, les acteurs académiques devaient partir d'une masse critique en termes de potentiel de recherche et d'enseignement; sa constitution à partir des établissements des deux régions facilitait des comparaisons avec les grands ensembles de recherche, essentiellement constitués au sein de grandes métropoles. Deuxième élément: s'il n'existait pas de dialogue construit et organisé entre les représentants institutionnels des universités et écoles des deux régions, certains laboratoires avaient et ont des habitudes de travail collaboratif au sein de groupements d'intérêts scientifiques (Gis), comme Biogenouest par exemple. Troisième élément, la constitution d'une initiative d'excellence (Idex) à partir des deux régions s'appuyait sur des caractéristiques urbaines proches, une dynamique démographique identique, des systèmes scolaires assez équivalents et un écosystème économique similaire.

## Les trois causes de l'échec

Le contexte ne s'est pas révélé favorable pour trois raisons.

- Tout d'abord les territoires du Grand Ouest, comme d'ailleurs le Nord de la France, bénéficient moins de





Quand le CNRS met 1 € en Bretagne, il en met 4 en Languedoc-Roussillon.

Les acteurs ligériens et bretons ne répondaient pas aux mêmes objectifs.

l'implantation des grands organismes de recherche, exception faite pour la Bretagne de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et pour l'Ouest de l'Institut national de recherche agronomique (Inra). Pour le Centre national de recherche scientifique (CNRS) comme l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), l'Ouest est en quelque sorte une queue de comète ou au mieux une terre de mission. Quand le CNRS met 1 € en Bretagne il met 4 € en Languedoc-Roussillon<sup>1</sup>. C'est le fruit de l'histoire de la recherche, d'un défaut de régulation récurrent dans l'implantation territoriale. En 2002, le gouvernement Jospin avait introduit dans un schéma global des services publics, la nécessité de favoriser l'Ouest et le Nord pour ce qui concerne le service public de la recherche. On peut craindre aujourd'hui que les écarts se creusent. Or le poids des organismes, la qualité des collaborations au sein des unités mixtes, l'effet de levier ainsi généré constituent un avantage quasi objectif pour asseoir une initiative d'excellence. L'Ouest n'en a pas bénéficié.

- Deuxième point: l'appel à projet lui-même. Les premières moutures du cahier des charges visaient la constitution de grands sites de recherche et d'enseignement supérieur à partir de grandes métropoles. La notion de site excluait celle de réseaux. Cette grille de lecture, assez fermée, a été modifiée pour afficher un appel d'offres plus ouvert sur décision de René Ricol<sup>2</sup> à la suite de notre demande. Nonobstant les modifications apportées, la perception première a demeuré et la constitution d'un pôle d'excellence à partir d'un réseau multisites d'universités et d'écoles a toujours été perçue à la limite du cahier des charges, comme une concession faite aux universités de l'Ouest. Même si de par le monde existent des universités en réseau, non constitués sur un campus unique, l'approche politique conduisait plus à privilégier des ensembles cohérents sur des espaces réduits. Saclay l'illustre ainsi que la réussite du projet des universités bordelaises.

- Troisième point: les appels à projets ont été publiés alors que les établissements et laboratoires du Grand Ouest (mais pas exclusivement) ne disposaient pas d'une évaluation récente de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres). Les données des documents Strater<sup>3</sup> réalisés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche compor-

taient des biais importants préjudiciables aux comparaisons. De ce fait certains acteurs académiques ont préféré ne pas soumettre de projets de laboratoires d'excellence dans le cadre de la première vague (dont on connaît l'importance pour la constitution des initiatives), ce qui a faibli d'autant le projet d'ensemble. Le calendrier de la contractualisation avec les tutelles (organismes et ministères) a aggravé la situation.

### Les sites contre le réseau

Si l'on se concentre sur le projet IC West, j'ai déjà formulé des observations critiques sur ce qui me semblaient des éléments de fragilité. Ainsi, il apparaissait aventureux de présenter un projet multisite à forte dilution territoriale sans hiérarchie et sans capacité à organiser fortement l'espace de recherche et d'enseignement. Or seuls les sites de Brest, Nantes et Rennes paraissaient de nature à répondre à cette lecture<sup>4</sup> et à donner une ossature à l'ensemble. Cet aspect a été mieux appréhendé dans le second projet mais trop tard et de façon trop opportune.

Plus largement, cette crispation sur les sites illustre un sérieux biais dans le projet IC West. Même si les chances d'aboutir étaient faibles, nous disposions d'atouts, au demeurant dûment signalés par le jury. Or notre réponse n'a pas intégré pleinement ces recommandations. Le dossier n'était de ce fait pas suffisamment crédible pour passer la présélection, contrairement à certaines affirmations malheureuses. La réponse est apparue en quelque sorte un peu hors sujet simplement parce que les acteurs ligériens et bretons ne répondaient pas aux mêmes objectifs.

### Les potentiels des deux régions n'ont pas été examinés avec objectivité

L'histoire de la construction de l'appareil de recherche entre les deux régions explique sans doute l'absence de vue politique profondément partagée sur le rapprochement et la constitution d'un grand pôle de recherche et d'enseignement supérieur. La question du rééquilibrage et de la parité de présentation des domaines de recherche

1. Rapport de l'Observatoire de la science et des technologies, édition 2010.  
 2. Commissaire général à l'investissement, chargé de veiller aux 35 milliards du Grand emprunt qui finançait les initiatives d'excellence.  
 3. Strater comme stratégie territoriale  
 4. Dépêches AEF du 20 octobre 2010 et du 28 juin 2011.

entre les deux régions menée par l'Unam et la région Pays de la Loire a conduit à s'écarter de l'objectivation nécessaire des potentiels d'enseignement et de recherche et, tant sur le fond que sur le pilotage, à disposer de lignes de force suffisamment compatibles avec les attendus des cahiers des charges.

Or, le descriptif de l'appareil de recherche, public et privé, fait de la Bretagne, selon les observateurs, une région à fort potentiel de recherche. Les Pays de Loire sont en position moyenne<sup>5</sup>. De même, l'Observatoire des sciences et techniques (OST), organisme indépendant, situe la Bretagne entre le quatrième et le septième rang pour le poids des indicateurs classiques; les Pays de Loire sont classés entre le huitième et le dixième rang selon les mêmes critères<sup>6</sup>.

Malgré cela, le projet IC West a été trop souvent utilisé comme un instrument de rééquilibrage des appareils de recherche entre les deux régions et non comme un projet commun de structuration, ce qui ne pouvait pas tromper un jury international. Il aurait fallu affirmer des choix en affirmant des domaines d'excellence et proposer des programmes émergents.

De ce fait, nombre de projets rennais de laboratoires d'excellence, ont été écartés du projet d'Idex, ce qui est insensé en particulier dans le domaine agro/bio/santé/environnement. Autrement dit: alors que la réponse inter-régionale constituait une contre-mesure stratégique territoriale à la mise en concurrence des appareils de recherche, elle s'est révélée compliquée au regard d'un jeu tactique et concurrentiel. C'est l'un des paradoxes.

### La patate chaude aux Régions

Le gouvernement laisse aujourd'hui la patate chaude aux Régions. Plusieurs remarques peuvent être faites. Au niveau national, la dépense budgétaire en faveur de l'enseignement supérieur est démembrée: le ministre en charge du secteur doit composer avec Bercy pour le crédit impôt recherche (Cir) et le compte d'affectation spéciale de l'opération campus d'un côté, et avec René Ricol pour la partie MESR du grand emprunt, de l'autre.

Notons que si la dépense pour le crédit impôt recherche est croissante et avoisine les 5 milliards d'euros par an, celles relatives à l'opération campus et aux Investissements d'avenir est plus virtuelle. Un récent rapport parlementaire démontrait que, trois ans après son lance-

ment, le plan campus n'avait accouché que de 57 millions de dépenses effectives.

Quant au budget du ministère de l'Enseignement supérieur, il relève dans la politique nationale de la variable d'ajustement. Le flou sur le futur des contrats de projets État – Régions en témoigne. Cette situation est totalement anxiogène pour les chercheurs. Les établissements et les organismes de recherche doivent faire face à des restrictions qui obèrent la dépense courante des laboratoires et des unités de formation et de recherche.

### Les responsabilités des Régions renforcées

Alors que le gouvernement a ignoré le rôle des Régions pendant la période récente, la situation créée renforce leur responsabilité dans un contexte financier particulièrement contraint. Deux aspects sont à prendre en compte.

Premièrement, et ce n'est pas le plus compliqué, les Régions ont le devoir d'accompagner les projets retenus qu'elles ont soutenus; en clair ne pas faire comme les services ministériels qui toisent les équipes bénéficiant de fonds étiquetés Investissements d'avenir; pour nous il ne s'agit pas de donner plus mais de donner mieux.

Les domaines des technologies de l'information et de la communication ainsi que les sciences de la mer sont des points forts indiscutables de la recherche en Bretagne. Logiquement et dans le premier domaine un laboratoire d'excellence (Labex) Comin Labs et un Institut de recherche technologique (IRT) Bcom ont été retenus. La palette est plus large dans le second domaine: le Labex Océan dans le changement, l'Institut d'excellence dans le domaine des énergies décarbonées (IEED) France énergie marine, le projet d'infrastructure EMBRC<sup>7</sup> et de biotechnologie Idealg. Tous ces objets d'excellence<sup>8</sup> émanent d'une politique de recherche et de développement très ancrée dans le paysage breton et accompagnée depuis de nombreuses années. Ils associent parfois des laboratoires ligériens avec qui les collaborations sont dans ce cas régulières.

Près de 1 500 chercheurs sont concernés: il nous re-

Le projet a été trop souvent utilisé comme un instrument de rééquilibrage des appareils de recherche entre les deux régions et non comme un projet commun de structuration.

La dépense budgétaire en faveur de l'enseignement supérieur est démembrée.

5. Note d'information du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche n°11-12 d'août 2011.

6. OST, rapport 2011 à partir de données 2008.

7. Centre national de ressources biologiques marines associant les stations marines de Roscoff, Banyuls-sur-Mer et Villefranche-sur-Mer (UPMC/CNRS).





Une politique interrégionale de l'enseignement supérieur et de la recherche ne saurait se réduire à l'aménagement de la Basse-Loire.

La fusion des PRES, les pôles de recherche et d'enseignement supérieur, est antinomique avec la sensibilité des acteurs universitaires.

vient de leur donner de la visibilité par des orientations pluriannuelles, de travailler avec les directions des Labex, les Gis et l'UEB pour aller vers une gestion de confiance *a priori* et abandonner des appels à projets locaux qui apparaissent quelque peu redondants pour ne pas dire archaïques. Ce point n'est pas le plus complexe.

Deuxièmement, le gros sujet demeure la structuration de l'appareil de recherche et d'enseignement. Pour ce faire il faut s'instruire de la présente campagne des investissements d'avenir. Plusieurs points sont à retenir.

### Penser vraiment tout l'Ouest !

Une politique interrégionale de l'enseignement supérieur et de la recherche ne saurait se réduire à l'aménagement de la Basse-Loire comme cela est aujourd'hui ressenti. Autrement dit, si les objectifs ne sont pas partagés entre les acteurs, il est préférable de ne pas prolonger un exercice qui ne sera en rien profitable aux deux régions. Si le débat s'organise autour des agglomérations nantaise et rennaise, il ira à l'impasse.

La réalité de l'appareil universitaire breton fait que les universités littorales disposent d'un potentiel de recherche croissant. C'est Brest et le Finistère dans le domaine des sciences de la mer, y compris l'ingénierie marine<sup>9</sup>. C'est l'UBS (Lorient – Vannes) qui dispose dans le domaine des matériaux du futur d'un laboratoire spécialisé, point d'appui incontournable de l'IRT Jules-Verne dont le site principal est à Nantes.

La position d'Angers est également à conforter, en lien avec Rennes dans le domaine de l'agronomie<sup>10</sup>. Dans ces espaces, la présence et l'animation de pôles de compétitivité contribuent à la dynamique d'ensemble. Autre aspect, les acteurs académiques ont sous-estimé la valeur ajoutée d'une collaboration accrue avec les universitaires de Basse-Normandie, alors même que des coopérations entre chercheurs dans des laboratoires communs et unités mixtes existent de longue date (géographie sociale ou physique par exemple). Ce point est naturellement à travailler.

### Pas d'organisation sans projets

Privilégier comme le fait mon homologue de la région Pays de la Loire, une lecture organisationnelle de la question c'est à l'évidence se tromper de méthode. La fusion des PRES est antinomique avec la sensibilité des acteurs universitaires; les deux PRES ne sont pas dans les mêmes logiques et ne fonctionnent pas avec les mêmes

cultures: leurs intitulés suffisent à en témoigner. Les PRES territoriaux apparaissent trop souvent comme distants des acteurs de la recherche; les fusionner ne règle rien; on accroît l'éloignement et on cherche à faire fonctionner plus de cinquante établissements sous le même toit. Il y a sans doute mieux à faire.

Aller vers l'université fédérale? C'est déconstruire le principe même de l'université c'est-à-dire l'universalité; or je ne crois pas, dans la situation actuelle, à un volontarisme universitaire qui consentirait à l'abandon de formations au profit d'une autre université. Cette vision est inopérante. Les laboratoires doivent disposer d'un sous-bassement large d'étudiants pour recruter dans des domaines spécialisés.

En revanche, la dynamique des chercheurs eux-mêmes est à accompagner et à susciter, et les coopérations interrégionales à renforcer. Cette approche concrète renforcera les liens: l'entrée de l'école des Mines de Nantes au conseil d'administration du pôle Images et réseaux participe de cette lecture, l'élargissement du Gis Europôlemer aux acteurs nantais également; en revanche l'émergence du site de Lorient comme site secondaire de l'IRT Jules-Verne ne fait encore pas l'objet d'une réponse...

En parallèle, c'est la qualité des programmes de recherche, les décroissements qu'ils provoquent, qui donneront une meilleure lisibilité de notre potentiel de recherche comme des enseignements supérieurs en région. Il est d'ailleurs probable, et cette responsabilité revient aussi aux Régions, que l'élaboration de projets, en particulier de projets de recherche en prise avec les préoccupations européennes, forme la meilleure réponse possible des territoires. Plutôt que de maintenir des appels à projets locaux qui deviennent la voiture-balai des appels de l'Agence nationale de la recherche (ANR), il est préférable d'accompagner les initiatives par l'ingénierie de projets, en particulier au niveau européen dans la perspective du huitième PCRD (programme cadre de re-

8. Sept Equipex (Equipements d'excellence) ont par ailleurs été obtenus dans les domaines de la mer et des Stic (Sciences et techniques de l'information et de la communication).

9. Une étude comparative de Brest métropole océane consacrés aux sites scientifiques consacrés aux sciences de la mer situe l'ensemble Brest-Roscoff dans les cinq premiers sites mondiaux.

10. L'agro-alimentaire dont chacun connaît l'importance dans le Grand Ouest n'entraîne pas dans les schémas de l'Idex IC West nonobstant la présence de pôles de compétitivité et de l'Inra.

cherche et de développement) « Europe 2020 ». Les organismes de recherche ont bien intégré cette dimension, les universités s'y emploient. La Région Bretagne a renforcé son dispositif de soutien via son contrat d'objectifs et de moyens avec l'université européenne de Bretagne; la vision de l'ensemble des acteurs bretons est cohérente sur cet axe. C'est à partir de projets que naissent les organisations, mais il n'y a pas de sens à construire des organisations sans projets.

À ce propos, le rôle des organismes de recherche est primordial; au croisement de politiques nationales et européennes et des réalités territoriales, il est essentiel de se donner un cadre géographique d'animation de la recherche. Or ce cadre dépend des domaines de recherche eux-mêmes et des forces associées sur des projets. Il est évolutif.

Entre les opérateurs de l'État, les Régions et les agglomérations, il y a de la place pour concilier excellence et territoire. L'État est passé de l'un à l'autre non sans brutalité. Aujourd'hui nous devons montrer qu'une autre voie est profitable non seulement pour les métropoles du Grand Ouest qui doivent être des locomotives, mais pour l'ensemble des villes qui composent le territoire<sup>11</sup>.

### Un schéma à horizon 2020 des formations supérieures et de la recherche

À partir de ce qui précède, la vie après le Grand emprunt repose sur une vision prospective, une capacité de rebond et non sur des propositions bureaucratiques.

La Région Bretagne travaille à l'élaboration d'un schéma des formations supérieures et de la recherche à horizon 2020. Ce schéma s'élabore en partenariat avec les services de l'État en région, le Conseil économique social et environnemental régional (Ceser) et bien sûr l'ensemble des acteurs académiques, économiques et sociaux concernés.

Quatre points sont à travailler: l'accès à l'enseignement supérieur, les cursus, les formations du futur au regard des évolutions technologiques et une démarche prospective sur les domaines de recherche émergents et/ou à faire émerger.

L'accès à l'enseignement supérieur renvoie à nos voies de progrès non seulement pour accroître notre capacité de production de bacheliers, même si nous sommes déjà en très bonne position, mais aussi, compte tenu d'une démographie scolaire favorable à horizon 2020, pour être capable d'élargir l'accès aux formations post-bac (questions

des bacheliers professionnels entre autres) et d'influer sur les poursuites d'études supérieures dans les domaines scientifiques. L'ensemble du territoire est concerné, ce qui pose la question du développement de pôles universitaires de proximité.

Les cursus dans l'enseignement supérieur doivent nous conduire à une réflexion sur une plus grande fluidité des parcours au sein de l'université, entre universités et avec les grandes écoles; une meilleure lisibilité des sites universitaires est également incontournable; ce travail est à mener en particulier là où cohabitent des écoles et des universités. La structuration des sites de Rennes et Brest doit être engagée. À titre d'exemple, les projets de contrats quinquennaux des universités de Rennes intègrent une dynamique de fusion; sa mise en œuvre doit renforcer la place universitaire rennaise et régionale dans son ensemble.

Il s'agit de mener une politique d'investissement coordonnée à l'échelle régionale pour donner une dimension et une visibilité européenne à notre système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

### De nouveaux parcours de formation à construire

Les réponses aux appels à projets des instituts d'excellence<sup>12</sup> du Grand emprunt comportent un volet formation ambitieux; un schéma des formations doit déboucher sur des cursus construits au regard des avancées technologiques et des besoins des industriels. La conception et la réalisation de technologies du futur ne servent à rien si l'on ne dispose pas d'une main-d'œuvre qualifiée; du baccalauréat professionnel au doctorat, en passant par l'ingénierie, ce sujet est à aborder tant en formation initiale que continue. À titre d'illustration, la Bretagne est la quatrième région française dans le secteur des biotechnologies<sup>13</sup>, la faiblesse de l'offre de formation doit à l'évidence être réduite et notre affichage économique confirmé.

11. Toutes les universités bretonnes sont multisites, par la présence d'antennes, de laboratoires ou d'IUT. Pour illustrer Rennes 1 dispose de cinq implantations en dehors de l'agglomération rennaise, l'UBS de trois sites.

12. Si l'Ouest n'a pas gagné son Idex, il convient d'observer la réussite des projets d'instituts d'excellence (IRT BCOM et Jules-Verne et IEED Fem) qui signale la force des territoires sur les questions de transfert de technologies, pour les Stic les énergies marines renouvelables, les matériaux et les procédés industriels; ces instituts lient industriels, PME et académiques.

Il y a de la place pour concilier excellence et territoire, non seulement pour les métropoles du Grand Ouest qui doivent être des locomotives, mais pour l'ensemble des villes.

La vie après le Grand emprunt repose sur une vision prospective, une capacité de rebond et non sur des propositions bureaucratiques.

Les Régions doivent se positionner comme des passeurs pour favoriser le développement de la société de la connaissance.

Enfin, une réflexion de la communauté scientifique est nécessaire pour dégager de nouveaux domaines d'excellence. Si les sciences de la mer et les technologies de l'information incarnent la qualité de la recherche bretonne, notre potentiel de recherche autorise des structurations nouvelles sur des programmes sociétaux (santé publique, environnement...). Quand on analyse les raisons des succès bordelais et strasbourgeois aux appels à projets d'Idex, on peut mesurer l'impact du poids de la recherche fondamentale dans le contenu des projets. Cet aspect est à méditer pour la suite.

### Sans oublier l'innovation

Cette approche doit s'accompagner d'une réflexion approfondie sur le transfert de technologie et la valorisation de la recherche. Les acteurs académiques bretons et ligériens disposent d'une société d'accélération de transfert de technologies, issue de Bretagne-Valorisation

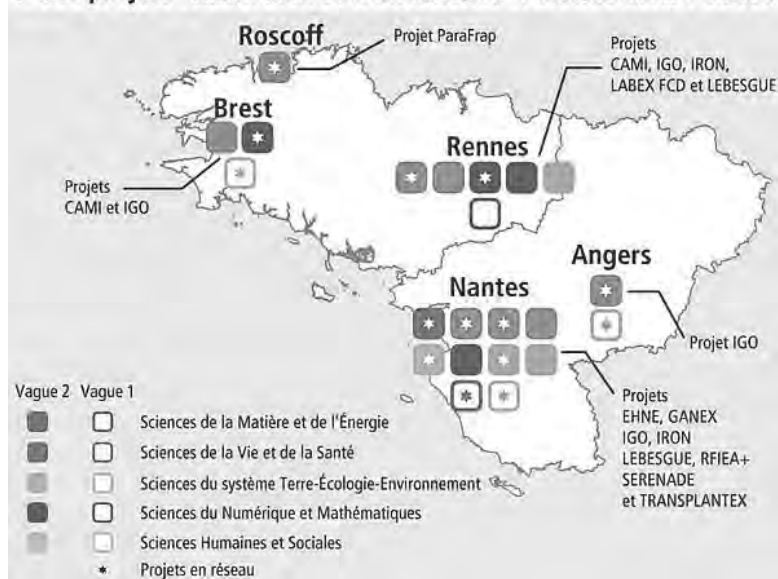
(Rennes 1). Le Fonds d'amorçage interrégional<sup>14</sup> participe de cette construction et favorisera les entreprises innovantes.

Que ce type de démarche s'enclenche dans l'ensemble des régions, cela est une bonne chose. La région Basse-Normandie a largement engagé le processus d'élaboration de son schéma; nous sommes naturellement disposés à y apporter notre concours et réciproquement. L'amorce d'un schéma du même type en région Pays de la Loire, sous réserve d'une approche objective et constructive, peut renforcer et favoriser des synergies.

Le triptyque formation, recherche et innovation forme un socle incontournable; les Régions doivent se positionner comme des passeurs pour favoriser le développement de la société de la connaissance. Il est de notre responsabilité de montrer les voies et moyens qui nous permettent collectivement de donner du sens et de partager une vision des développements à mener pour le plus grand bénéfice de notre jeunesse et pour le développement de nos territoires. Il s'agit pour la Bretagne de créer un écosystème qui nous ressemble et de construire une société qui réponde aux questions de bien-être, de qualité de vie, de citoyenneté, ou plus simplement d'humanité.

Depuis la rédaction de ce texte, on a appris, en février, que 71 nouveaux laboratoires de recherche – sur 195 candidats – avaient obtenu un label d'excellence. Cette fois, l'Ouest obtient des résultats nettement plus satisfaisants.

#### > Les projets "Laboratoires d'excellence" retenus dans l'Ouest



13. Biomap 2010.

14. Basse-Normandie, Bretagne, Haute-Normandie et Pays de la Loire.